



Association des techniciens en chauffage, climatisation et froid

Inter-Astech

Procès-verbal du comité inter-cantonal du 26.1.09

Lieu : Le café du Soleil à Crissier, rue du Centre 25, tél.: 021 634 02 70

Présents : Laurent Gueppe secrétaire central / GE l.gueppe@mosercvs.ch

Alexandre Poli / VD caissier apoli@d-a.ch

Alain Balsiger / VD a.balsiger@chammartin-spicher.ch

Christophe Giller / NE président cgiller@paerlisa.ch

Patrick Mentha / NE vice-président info@meneo-sa.ch

Pascal Cipolla / FR Caissier p.cipolla@schako.ch

Excusés : Philippe Jacqueroud / FR président Philippe.Jacqueroud@waltermeier.com

Pascal Chavignon / GE futur président pascal.chavignon@groupealvazzi.com

Jean-François Mino / Ge président actuel jean-francois@mino.eu

But de la séance : La passation du secrétariat de l'Inter-Astech

La section fribourgeoise reprend le flambeau pour 2 ans

Comptabilité : Le solde sur le compte postal 17-371019-2 au 31.12.08: 1'523,50 CHF

Cotisations : 2004 : toutes les sections ont payé.

2005 : GE et NE ont payé

2006 et 2007 : aucune section n'a payé



Pour le prochain comité, toutes les sections contrôlent et confirment leurs versements.

Compte postal : Afin d'effectuer le transfert du compte vers la section de FR, les deux personnes qui ont la procuration soit Laurent Gueppe et Pascal Chavignon GE doivent signer ce présent P.- V. et me le retourner. Merci pour vos démarches

Bibliothèque : Les différents livres et articles sont actuellement déposés à la mairie de Meyrin GE.

Site internet « ASTECH » : Actuellement, nous pouvons mettre à jour et compléter le site par M. Patrice Charlet GE 079 800 52 80.

Le courrier : Toutes lettres adressées à L'Inter-Astech sont à faire suivre à l'adresse suivante : Pascal Cipolla, rte du Pré de l'Etang 22, 1752 Villars-sur-Glâne.

Minergie : Comment vivre avec les contraintes administratives imposées par les différents services ? On reprendra cette question lors du prochain comité.

Prochain comité : en mai - juin 09

Avec mes meilleures salutations


Pascal Cipolla

Bon pour accord.
Le 05.02.09



Bon pour accord
L. GUEPPE
le 09.02.09

